

Les plantes aromatiques du Maroc ont leur défenseur

Par Michelle Hibler



Le prof. Mustapha Ismaili-Alaoui de l'IAV, à Rabat au Maroc. (Photo CRDI : M. Hibler)

Dans le bureau encombré de Mustapha Ismaili-Alaoui à l'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II (IAV) en périphérie de Rabat, le téléphone sonne presque sans arrêt — autant celui sur le bureau que le cellulaire de l'occupant des lieux. Les visiteurs se succèdent — un fonctionnaire de la province d'Errachidia, dans le sud du Maroc, un homme d'affaires de Casablanca qui s'intéresse aux techniques de transformation des olives de l'IAV, un représentant du ministère des Eaux et Forêts qui a besoin d'aide pour préparer un rapport sur le développement du secteur des plantes aromatiques, des étudiants, des collègues, des techniciens.

Les intérêts de recherche du professeur Ismaili-Alaoui — les plantes médicinales et aromatiques, la transformation agro-industrielle, la technologie appropriée, la conservation de la biodiversité, la biotechnologie, etc. — sont presque aussi divers que ses invités. Ce que ces intérêts ont en commun, c'est d'être l'objet de la véritable passion du chercheur pour l'enrichissement du patrimoine naturel du Maroc. Pour mener ses activités à bien, M. Ismaili-Alaoui s'est trouvé un allié précieux, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) du Canada.

Savoir exploiter au mieux les ressources

Après ses études en génie agro-industriel à l'IAV, Mustapha Ismaili-Alaoui s'est spécialisé en biotechnologie. Son intérêt marqué pour les plantes médicinales et aromatiques lui est venu pendant ses études de doctorat en France. Avec des collègues à Paris et à Marseille, il s'est livré à des travaux sur ces végétaux, surtout sur les terpènes, « parce qu'à ce moment-là, les produits marocains ne valaient pas grand-chose sur le marché international. Par exemple, les huiles essentielles extraites de la menthe pouliot (*mentha pulegium*) utilisées pour la préparation du menthol avaient été supplantées par d'autres produits. » Ce qu'il cherchait, c'était un moyen d'accroître la valeur de ces huiles essentielles. Pour le gouvernement marocain, la culture et la transformation des plantes aromatiques et la commercialisation de leurs huiles essentielles constituaient alors — et demeurent — un moyen de lutter contre la pauvreté rurale et la désertification.

De retour au Maroc et à l'IAV, Mustapha Ismaili-Alaoui s'est attelé à la tâche d'inventorier et d'évaluer les ressources forestières du pays. Grâce à une subvention du CRDI, lui-même et ses collègues de l'Institut ont entrepris de relancer l'industrie des huiles essentielles dans la région pauvre de l'Atlas méridional où l'élevage et l'agriculture de subsistance, les principales sources de revenu, se pratiquent à petite échelle. « Si j'ai choisi cette région, précise M. Ismaili-Alaoui, c'est que j'en suis originaire. Je voulais lui rendre un petit peu de ce qu'elle m'avait donné. »

Dans ces plaines et sur ces coteaux arides, l'industrie des huiles essentielles a bien peu changé au cours des siècles. Les distillateurs sillonnent les campagnes en camion pour acheter les récoltes de plantes sauvages — surtout de la verveine, du thym et de l'armoise absinthe (*artemisia*) — qu'ils traitent sur place. Les alambics traditionnels fonctionnent lentement et ont tendance à surchauffer, ce qui endommage les végétaux et nuit à la qualité de l'huile. Réalisé avec la collaboration du Centre de recherche et de développement en horticulture (CRDH) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Saint-Jean-sur-Richelieu, au Québec, le projet de l'IAV visait à « créer une technologie répondant aux normes internationales qui rendrait ces produits concurrentiels sur le marché international ».

En perfectionnant l'outillage d'extraction des huiles essentielles de l'armoise et de la verveine, l'équipe de recherche a beaucoup appris sur la composition de ces plantes et sur leurs essences. Elle a mis au point deux prototypes d'alambic bon marché faciles à assembler et à transporter. Ces alambics peuvent être fabriqués par des ferblantiers locaux et chauffés aux débris végétaux. L'huile de verveine produite dans le cadre du projet a été vendue à un client étranger, une première au Maroc.

L'exploitation du romarin sauvage

Mustapha Ismaili-Alaoui s'est ensuite intéressé au romarin, qui pousse là-bas à l'état sauvage sur les pentes et dans les plaines sablonneuses. Le Maroc exporte annuellement 60 tonnes d'huile essentielle de romarin. « Malheureusement, on coupe les plantes n'importe comment, n'importe quand et à n'importe quelle hauteur », déplore le chercheur, qui a décidé en 1999 de lancer l'entreprise Tafilalet Arômes Méditerranée (TAROMED) pour trouver un moyen d'exploiter cette ressource de manière rationnelle et durable. Son premier projet, soutenu par le ministère des Eaux et Forêts, le gouverneur d'Errachidia et par l'association Tafilalet, visait l'exploitation de quelque 10 000 hectares de terres où le romarin n'avait jamais été coupé. Les arbustes étaient si hauts — le romarin peut atteindre 2,2 mètres — et si ligneux que les paysans s'en servaient comme bois de feu. Un partenariat a été conclu avec Les Arômes du Maroc, une importante société prête à investir environ 340 000 \$ CA dans le rajeunissement des romarins poussant sur 2000 hectares de terre et la conception de techniques d'exploitation rationnelle. Il était entendu qu'une fois son investissement récupéré, la compagnie transférerait l'exploitation à des coopératives locales et à TAROMED. « Elle l'a récupéré au bout d'un an au lieu des trois ans prévus », de dire M. Ismaili-Alaoui.

On a aménagé des chemins d'accès sur les coteaux rocheux, de même que des points d'eau. On a aussi installé un distillateur en utilisant les résultats de projets antérieurs financés par le CRDI. Sur le plan local, le projet a procuré 50 000 journées de travail en 1999-2000 et produit des revenus d'environ 16 000 dirhams (23 000 \$ CA). « Le revenu de certaines familles a sextuplé », calcule Mustapha Ismaili-Alaoui. La population a entrepris de reboiser la région. « Maintenant, les gens savent ce que vaut le romarin, ajoute le chercheur. Au lieu de continuer à s'en servir comme bois de feu, ils transportent des bonbonnes de gaz sur leur dos. »

Le ministère des Eaux et Forêts a demandé à M. Ismaili-Alaoui de l'aider à mettre sur pied des coopératives du même genre dans toutes les régions du pays. Celui-ci n'aurait rien pu faire de tout cela sans les connaissances acquises dans le cadre des projets de biotransformation des olives et de recherche sur les plantes aromatiques financées par le CRDI. Les recherches pour améliorer la qualité et le rendement des huiles essentielles se poursuivent, de même que l'enseignement des nouvelles techniques d'exploitation.

Une contribution durable

« Ce qui compte le plus, témoigne Mustapha Ismaili-Alaoui, c'est la satisfaction que me procure l'idée de faire profiter de mes connaissances des populations qui en ont bien besoin. Voir ces gens mieux vivre et disposer de meilleurs revenus constitue une récompense pour nous. Nous offrons davantage que des programmes. Nous apportons quelque chose de concret, une technologie, un savoir-faire. Nos animateurs parlent leur langage, et en partant, nous laissons du matériel sur place pour eux. Au début du projet d'exploitation des plantes aromatiques, les gens nous chassaient presque, convaincus que nous voulions nous emparer de leurs terres. Maintenant, ils nous accueillent en abattant des moutons en notre honneur. Ils ont compris qu'ils peuvent vivre de l'exploitation de leurs propres ressources. La terre leur appartient, tout comme les plantes. Nous leur avons simplement montré comment récolter et rajeunir les plantes, comment transformer le romarin afin qu'une valeur lui soit ajoutée sur place. ».

Aujourd'hui la suite avec l'équipe du NORTH AFRICAN OF COSMETIC AND NUTRITION LABORATORY.

Michelle Hibler est chef de la rédaction et de la traduction à la Division des communications du CRDI.

Renseignements :

Mustapha Ismaili-Alaoui, Institut agronomique et vétérinaire Hassan II, BP 6202, Rabat-Instituts, Rabat, Maroc; tél. : 212.37.77.23.01; courriel : m.ismaili@iav.ac.ma